

PAR COURRIEL

Montréal, le 16 mai 2017

M. Patrick Varin
Promoteur
8000. boul. Langelier, Bur. 407
St-Léonard, Qc.
H1P 3K2

Objet : demandes d'information suite à la séance d'information du 9 mai 2017

Monsieur Varin,

À la suite de la séance d'information du 9 mai dernier sur le projet immobilier situé au 2175, rue Saint-Patrick, la commission de l'Office de consultation publique de Montréal souhaite obtenir des informations supplémentaires concernant le projet.

1. Plusieurs participants se sont montrés préoccupés par les effets du chantier sur la circulation, la sécurité et la quiétude du voisinage. Quelles mesures prendrez-vous pour réduire les désagréments causés par les travaux?
2. En quoi consiste précisément le don que vous faites au futur propriétaire de l'édifice de la Phase A du projet?
3. Qui sera le propriétaire et le gestionnaire de l'immeuble de la Phase A après son acquisition? Y a-t-il une entente signée avec ce dernier?
4. Serait-il possible d'aménager un toit vert et/ou un espace destiné à l'agriculture urbaine sur le toit des bâtiments? Quelles sont les conditions nécessaires pour réaliser un tel projet?
5. L'utilisation de brique de couleur "aubergine" évoquée lors de la soirée d'information est-elle, selon vous, suffisamment cohérente avec la brique rouge utilisée historiquement à Montréal, notamment dans le quartier Pointe-Saint-Charles? Pourquoi ne pas privilégier la brique rouge dans le projet?

6. On évoque l'importante dénivellation du sol entre la rue Saint-Patrick et le niveau du parc du Canal-de-Lachine pour justifier la dérogation quant à la hauteur des bâtiments. Quelle est exactement la différence entre cette dénivellation et la hauteur des bâtiments qui font l'objet de dérogation?

Par ailleurs, la commission aimerait recevoir une version du projet datant de novembre 2016, celle examinée par le Comité Jacques-Viger.

La commission aimerait recevoir vos réponses ainsi que le document demandé avant le mercredi 24 mai 2017 afin de permettre aux groupes ainsi qu'aux citoyennes et citoyens d'en prendre connaissance avant l'audition des opinions. Les réponses et les documents afférents seront intégrés sur le site Internet de la consultation.

Merci à l'avance pour votre collaboration et n'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute question.

Salutations cordiales,

Akos Verboczy
Secrétaire-analyste de la commission